

Du 24 au 31 janvier 2026



A l'approche de l'examen par le Sénat du projet de loi sur la fin de vie, le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France prend la parole. Dans une tribune publiée le 14 janvier 2026, les évêques appellent à une réflexion profonde sur le sens du soin, de la solidarité et de la dignité humaine.

Dans les prochains jours, le Sénat examinera une proposition de loi instituant un «droit à l'aide à mourir». Ce débat engage notre société dans ce qu'elle a de plus intime et de plus grave : la manière dont elle accompagne ses membres les plus vulnérables jusqu'au terme de leur vie.

Nous, évêques de France, voulons redire notre profond respect pour les personnes confrontées à la fin de vie, à la maladie grave ou incurable, à la souffrance et à la peur de dépendre des autres. L'Eglise a une longue expérience d'accompagnement des malades ou des personnes en situation de handicap, des aidants, des soignants, des aumôniers d'hôpitaux ou d'Ehpad, et nous entendons l'angoisse de celles et ceux qui redoutent la douleur, la solitude ou la perte de maîtrise. Nous rencontrons directement cette angoisse, quand des personnes proches, des membres de nos familles, des fidèles de nos diocèses, y sont confrontés et nous la partagent. Ces peurs sont réelles. Elles appellent des réponses humaines, fraternelles, médicales et sociales à la hauteur.

Depuis plus de vingt-cinq ans, la France a fait un choix singulier et précieux : refuser à la fois l'acharnement déraisonnable et la mort provoquée, en affirmant à la fois le droit de ne pas souffrir et le devoir d'accompagner la vie

Permanence d'Accueil

1 passage Milon – 71110 Chalon-sur-Saône – Tél : 03.85.42.50.55

Contact paroisse – [secretariatparoissesaintjust@gmail.com](mailto:secretariatparoissesaintjust@gmail.com)

jusqu'au bout. Les lois successives, jusqu'à la loi Claeys-Leonetti et, aujourd'hui, la nouvelle loi en cours d'élaboration pour l'égal accès de tous à l'accompagnement et aux soins palliatifs, dessinent une «voie française» cohérente, reconnue, fondée sur le développement de la culture palliative, la prise en compte de la parole du patient, les directives anticipées et la possibilité de la sédation profonde et continue, non pour donner la mort mais pour soulager la douleur.

Source

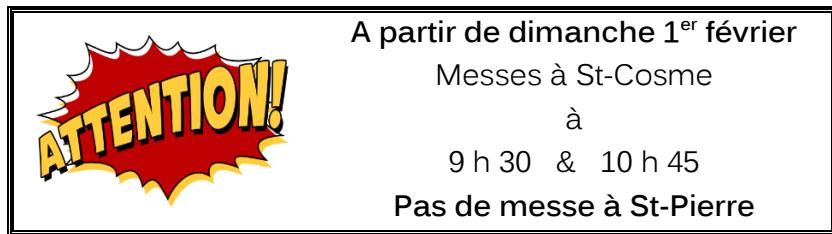


## Université pour la Vie

Alliance Vita vous invite à réfléchir sur le thème «Le corps en tous ses états» au cours de trois rencontres :

Mardi 27 janvier \* Mardi 3 février

au Centre Mère Teresa à 20 h 30. Inscription sur le site Alliance Vita.



## Ce mois-ci

Ce mois-ci, nous organisons un mois d'adoration pour « l'unité des chrétiens » : chaque jeudi, chacun peut venir pendant un temps d'adoration intercéder pour cette intention. P. Benjamin

## Découvrir la première lettre apostolique de Léon XIV

Une lecture de l'exhortation apostolique Dilexi Te, en français «Je t'ai aimé», de Léon XIV, sera proposée les vendredi après-midi à 14 h 30 :

30 janvier / 20 février

dans le salon bleu de l'accueil saint Pierre, avec le Père Eric LONGUEMARE.

Permanence d'Accueil

1 passage Milon – 71110 Chalon-sur-Saône – Tél : 03.85.42.50.55

Contact paroisse – [secretariatparoissesaintjust@gmail.com](mailto:secretariatparoissesaintjust@gmail.com)



## Groupe de prière

Un mercredi par mois

de 20 h 30 à 21 h 30

## Chapelle du Sacré-Cœur

place du cloître Saint-Vincent

23 février

18 mars 22 avril 20 mai



## Accueil & Amitié

De 7 h 30 à 10 h le dimanche

Centre Mère-Theresa – 1 impasse Milon

### Contacts

Fabien 06.62.70.64.89 ou P. Eric au 06.72.69.26.08

Mercredi 28 janvier

### Sainte Thomas d'Aquin

1225-1274

Dominicain,

professeur en France et en Italie.

Son œuvre monumentale et audacieuse  
a renouvelé

la philosophie et la théologie de son temps.



### Permanence d'Accueil

1 passage Milon – 71110 Chalon-sur-Saône – Tél : 03.85.42.50.55

Contact paroisse – [secretariatparoissesaintjust@gmail.com](mailto:secretariatparoissesaintjust@gmail.com)

Messes & Confessions

**Samedi** - messe anticipée à 18 h à la Citadelle

*(Confessions après la Messe)*

**Dimanche**

9 h 30 - St-Cosme	10 h 45 - St-Cosme
-------------------	--------------------

18 h - Chapelle du Sacré-Cœur

*(entrée place du cloître St-Vincent)*

10 h 30 à La Chapelle - **Messe en Latin**

*(Fraternité St-Pierre)*

*(Confession de 9 h 15 à 10 h 15 à la Citadelle)*

Messes en semaine

**Du lundi au vendredi** - 18 h à St-Pierre

*(avec Confessions possibles à partir de 17 h)*

Les autres messes de semaine

**Mardi** – 9 h à la Citadelle

**Mercredi** – 10 h à St-Pierre

**Jeudi** – 7 h à la Chapelle du Sacré-Cœur

**Vendredi** – 10 h à la Chapelle du Sacré-Cœur

**Samedi** – 9 h à la Chapelle du Sacré-Cœur

Permanences d'accueil

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi de 16 h à 18 h

Mercredi de 10 h à 12 h & 16 h à 18 h

Samedi de 10 h à 12 h

Permanence d'Accueil

1 passage Milon – 71110 Chalon-sur-Saône – Tél : 03.85.42.50.55

Contact paroisse – [secretariatparoissesaintjust@gmail.com](mailto:secretariatparoissesaintjust@gmail.com)